

PARC ZOOLOGIQUE

# Sortie Touroparc Zoo

SAMEDI 18 OCTOBRE

PARC AQUATIQUE



PARC D'ATTRACTION

Tarifs  
31€ à partir de 13 ans  
25€ jusqu'à 12 ans

Rendez vous 10h sur place  
A Romaneche-Thorens

Le repas sera pris au snack Le Lagon  
Goûter compris



Toutes les infos sur  
<https://bourg-en-bresse.cmcas.com>  
04 74 52 20 13

## Sortie Touroparc

Samedi 18 octobre

### OUVRANT DROIT :

NOM et Prénom : .....

Tel. personnel : - - - - -

Mail : .....@.....

NIA : .....

### PARTICIPANTS :

Date de naissance

.....	...../...../.....
.....	...../...../.....
.....	...../...../.....
.....	...../...../.....
.....	...../...../.....

### PARTICIPATION FINANCIÈRE :

#### Bénéficiaire :

A partir de 13 ans .....x 31€

Jusqu'à 12 ans ..... x 25€

Chèque d'un montant de .....€ à l'ordre de la CMCAS

➔ En m'inscrivant j'accepte les conditions générales de la CMCAS de Bourg-en-Bresse ou consultable sur le site Internet de la CMCAS.

#### AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE :

- autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, pour une durée de 20 ans.
- n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit.

Pour faire valoir ce que de droit, fait à : .....

Signature :

*Les informations recueillies par la CCAS/CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation des activités décentralisées. Les informations marquées d'un astérisque sont facultatives les autres étant obligatoires. Les destinataires des données sont les services organisateurs de l'activité. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la CCAS - Le responsable des traitements - 8 rue de Rosny BP 62993 104 Montreuil cedex. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.*

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS**  
Après de votre CMCAS ou SLVie 8 04 81 58 78 91  
ou sur Mes Activités - **AVANT LE 4 OCTOBRE**